**La Commune de Paris et l’Économie sociale**

Jean Philippe Milesy

Il y a cent cinquante ans, la première forme de république démocratique et sociale émergeait de la résistance à l’occupant et à la politique de collaboration, de répression démocratique et de régression sociale des Versaillais.

On ne retient de la Commune que la Semaine sanglante.

Pour Thiers et les siens, des monarchistes à Jules Ferry, il s’est agit dans un délire de balles et de mots de faire un exemple pour tous ceux qui voudraient défier le pouvoir.

Dans le délire des mots, on trouve George Sand qui se disait pourtant socialiste ou le couple Maxime du Camp – Georges Flaubert.

Pour le délire des balles, on mobilisa les troupes coloniales et celles libérées par l’occupant, comme les Alliés le feront cinquante ans plus tard pour réprimer les Communes de Berlin, de Vienne et de Budapest.

Un programme social aussi riche que méconnu

Mais ce qui est tu le plus souvent c’est l’œuvre, à proprement extraordinaire compte tenu des circonstances de guerre, de la Commune en matière économique, sociale et sociétale.

En nos temps de révoltes féministes pour de nouveaux droits ou pour des droits conquis et contestés, la Commune est un exemple qui rétablit le divorce treize ans avant Naquet, créa l’Union des Femmes pour la défense de Paris et les soins aux blessés, décréta l’égalité des traitements des institutrices et instituteurs, développa l’enseignement professionnel féminin…

En nos temps de disputes sur l’enseignement, la Commune trois lustres avant Goblet et Ferry décréta l’école laïque gratuite et obligatoire, générale et professionnelle.

La première aussi elle crée l’embryon d’un service public de l’emploi.

L’économie sociale dans la Commune

Mais pour une bonne part composée de militants mutualistes, coopérateurs et associatifs, le Commune eut aussi une action importante dans le champ de l’Économie sociale.

Je reviendrai ici sur deux actions et retracerai deux portraits qui me paraissent exemplaire de cet engagement.

La première action de la Commune c’est la reprise coopérative des entreprises abandonnées par leurs propriétaires ayant fui à Versailles. En cela la Commune préfigure les entreprises récupérées, libérées que l’on a connut récemment tant en Argentine, en Grèce, les coopératives de lutte chez nous.

La seconde action est l’impressionnant élan d’éducation populaire qui marqua les soixante-douze jours de la Commune qui, dans l’esprit de la Ligue de Jean Macé, de Hetzel et… Louis Rossel qui fut général de la Commune, préfigura bien des Universités populaires de la fin du siècle.

En outre la Fédération des artistes fut la première organisation non-académique des peintres, sculpteurs, musiciens…

Les deux portraits sont celui d’Eugène Varlin et d’Elie Reclus.

La figure d’Eugène Varlin est sans doute une des plus brillantes et attachantes de la Commune. Sa fin, assommé, brisé, énucléé et finalement fusillé est un exemple du martyrologe communard.

Sous l’Empire, Eugène Varlin est un militant socialiste libertaire engagé au sein de l’Internationale ouvrière.

Relieur il est un des animateurs de la mutuelle ouvrière de sa profession, car toutes les mutuelles du temps ne se plièrent pas à l’approbation impériale.

Habitant le Vème arrondissement de Paris, quartier alors partagé entre population ouvrière et étudiante, après avoir participé à la création de la coopérative de consommation « La Ménagère » (1867) il est un des co-fondateurs de « La Marmite » cuisine coopérative. Cette dernière parmi les toutes premières préfigurations de la restauration sociale collective étonne par les innovations qu’elle présente alors : souci de l’hygiène et de la diététique, création d’une centrale d’achat auprès des maraîchers des faubourg de la ville…

« Travailleurs ! Consommateurs ! Ne cherchons pas ailleurs que dans la liberté les moyens d’améliorer notre existence » Y-a-t-il plus beau manifeste que ce tract appelant à l’adhésion à la coopérative. Elle connaîtra un grand succès, essaimera et comptera à la chute de l’Empire jusqu’à huit mille adhérents.

A la même époque s’engage en Économie sociale Elie Reclus. Il est le frère d’Elisée qui sera le plus grand géographe de son temps. Comme lui, il est un militant « communiste anarchiste », ami de Bakounine.

Féru d’innovation, il fréquente les frères Pereire qui saint-simoniens seront parmi les principaux artisans du chemin-de-fer et de l’industrialisation de la France. C’est à partir de leur expérience du Crédit mobilier qu’Elie Reclus participe avec le gendre de Cabet à la fondation du Crédit au travail, banque coopérative dédiée aux associations ouvrières de production, ancêtre de notre Crédit coopératif. Si la banque dépérit, notamment du fait des malversations d’un de ses caissiers, Elié Reclus est aussi le gérant de l’Association, bulletin international des sociétés coopératives (ce qui illustre bien l’unicité du tronc « associationniste » de notre ESS).

Pendant la Commune, Elie Reclus se voit confier la direction de la Bibliothèque Nationale où, malgré les réticences des bibliothécaires, il engagera un travail de modernisation remarqué ; mais où surtout il procédera à la protection des toits pour faire échapper ce patrimoine national aux obus incendiaires de l’artillerie de siège versaillaise.

Ayant échappé à la Semaine sanglante, il retrouvera en exil son frère Elisée, pris les armes à la main mais qui échappera à la mort par une impressionnante mobilisation de géographes du monde entier et des milieux universitaires américains.

En exil, en Suisse notamment, mais aussi aux Etats-Unis, Elie Reclus devient l’ami et le traducteur de Pierre Kropotkine et poursuit avec Elisée son œuvre anarchiste.

Signalons qu’Elie et Elisée Reclus furent les oncles d’Elie Faure. Celui-ci médecin et militant, se passionna pour l’art et donna à partir de 1905 des cours à la Fraternelle, coopérative et université populaire du 3ème arrondissement d’où fut tirée une magistrale Histoire de l’Art qui fera autorité au XXème siècle dans le monde entier.

Signalons enfin que c’est un Communard de la fraction modéré, Jean Barberet, militant mutualiste et coopérateur, qui sera auprès de Pierre Waldeck-Rousseau l’artisan des statuts mutualistes, coopératifs et de la loi de 1901.